



- PAGE 1 Edito
- PAGE 2 Retour sur la célébration de la St Vincent
- PAGE 3 La St Vincent : la générosité au rendez-vous
Les voeux de Familles Rurales
Le cours d'art floral
Scrabble : rejoignez-nous !
Le marché hebdomadaire
Le camion à pizza
Le marché aux vins
- PAGE 4 Balade thermographique à Champillon
La Cité Commune
Distinction honorifique pour un acteur local
Période de chasse 2025-2026 dans la Marne
L'agenda

la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

Décider, c'est parfois choisir entre deux bonnes raisons

Être maire d'un village comme Champillon, ce n'est jamais se contenter d'appliquer des évidences. C'est, bien souvent, devoir choisir entre deux options légitimes, deux attentes compréhensibles, deux intérêts respectables. Décider, ce n'est pas trancher entre le bien et le mal, mais arbitrer entre des priorités parfois contradictoires, avec une seule boussole : l'intérêt général.



Au quotidien, les décisions municipales s'inscrivent dans un cadre contraint. Contraint par la réglementation, par les finances publiques, par les délais administratifs, par les compétences partagées avec d'autres collectivités. Mais aussi contraint par une réalité simple : nos moyens ne sont pas illimités. Chaque euro engagé, chaque projet lancé, chaque choix différé a des conséquences concrètes pour la commune et pour ses habitants.

Faut-il privilégier l'investissement aujourd'hui ou préserver les capacités financières de demain ? Répondre à une demande immédiate ou anticiper un besoin futur ? Engager rapidement un projet attendu ou prendre le temps de la concertation et de la recherche de financements ? Ces questions, le conseil municipal et le maire se les posent en permanence. Elles ne donnent jamais lieu à des réponses simples ou automatiques.

Dans un petit village, ces décisions prennent une dimension particulière. Elles concernent souvent des sujets très concrets, très proches de la vie quotidienne. Elles touchent parfois directement des habitants que l'on croise ensuite dans la rue, sur le marché ou lors des manifestations communales. Cette proximité impose une exigence supplémentaire : celle de la transparence, de l'écoute et du respect.

À l'approche des élections municipales du 15 mars, il est légitime que chacun s'interroge sur les choix réalisés, sur ceux qui restent à faire, sur la direction donnée à notre commune. Le débat démocratique est sain lorsqu'il repose sur des faits, sur une compréhension des contraintes réelles et sur une volonté partagée de faire avancer Champillon.

Pour ma part, j'ai fait le choix de ne pas solliciter un nouveau mandat. Cette décision, mûrement réfléchie, ne remet en cause ni l'attachement que je porte à Champillon ni la confiance que j'ai dans l'avenir de notre commune. Elle marque simplement la fin d'un engagement municipal de 37 ans, exercé avec sérieux, humilité et sens des responsabilités. Je pense aussi personnellement qu'il ne faut pas s'accrocher à un poste et savoir laisser sa place aux autres....

Je forme le voeu que mon successeur, quelle que soit l'équipe qui sera élue le 15 mars, poursuive cette même logique : décider avec mesure, écouter avant d'agir, arbitrer avec équité, et toujours garder en ligne de mire l'intérêt général et le temps long. Champillon mérite une gouvernance stable, responsable et respectueuse de celles et ceux qui y vivent.

N'oubliez pas de bloquer dans vos agendas le dimanche 15 mars à la fois pour les élections municipales mais aussi pour notre 29ème marché aux vins.

Votre Maire, Jean-Marc Béguin



INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00, puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguin@champillon.com

Adjoints :

.jp.crepin@champillon.com

.s.petit@champillon.com

.mm.adam@champillon.com

.k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com
reprend toutes ces informations.

Retour sur la célébration de la Saint Vincent

La Saint-Vincent a été célébrée le samedi 24 janvier 2026 à Champillon, à l'initiative de la municipalité. Le défilé, animé par la fanfare "La Champenoise" d'Aÿ-Champagne, est parti de la rue Pasteur pour rejoindre l'église, où la célébration a été officiée par le diacre Jean-Marc Dubois.

Monsieur le Maire a profité de ce moment pour rendre un hommage émouvant à M. Christophe Lassausse, président de la section de Champillon du SGV et président de la Coopérative Vinicole de Champillon, à qui cette édition était dédiée.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la Coopérative Vinicole de Champillon, qui a proposé le champagne à l'ensemble des participants.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les participants, et tout particulièrement à Mme Emmanuelle Philipponnat pour la préparation de cette célébration, Mme Blandine de Vaugiraud pour son accompagnement à l'orgue, Mme Lydie Jacquesson pour l'organisation du cortège, ainsi qu'à la fanfare La Champenoise d'Aÿ-Champagne pour le défilé. Nous remercions également la Coopérative Vinicole de Champillon pour le vin d'honneur.

La Saint Vincent à Champillon rassemble de plus en plus d'habitants du village. Cette belle mobilisation témoigne d'une véritable cohésion et d'un esprit de partage dont nous pouvons être fiers.

Nous souhaitons que cet élan se poursuive et permette à encore davantage de personnes de s'impliquer dans la préparation de cette fête, en apportant leurs idées et leur énergie.

Une réunion de préparation pour la Saint Vincent 2027 sera organisée en fin d'année, et nous espérons vous y retrouver nombreux.



La Saint Vincent : la générosité au rendez-vous

Nous tenons à **remercier chaleureusement l'ensemble des donateurs** pour la célébration de la Saint Vincent. Leur générosité a permis de **réunir la somme de 320€**, qui a contribué au financement de la célébration par le diacre, à l'achat des brioches ainsi qu'à une partie des décos florales de l'église.

Maintenir une tradition telle que celle de la Saint Vincent a un coût, et les dons reçus jouent un rôle essentiel pour faire vivre et perdurer ce moment de partage et de convivialité.

Nous adressons également nos **sincères remerciements aux vigneron pour le don de leurs bouteilles**. Un grand merci à toutes et tous pour ce précieux soutien.



Les voeux de Familles Rurales

Au seuil de cette nouvelle année 2026, le conseil d'administration des familles rurales de Champillon et son président vous souhaitent à tous leurs meilleurs voeux de joie, santé et prospérité.

Nous remercions toutes les personnes du village présentes à chacune de nos manifestations. En espérant se retrouver encore plus nombreux cette année.

L'**assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 27 février 2026 à 19h00** à la salle Bertrand Devavry, nous comptons sur votre présence.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui voudraient rejoindre notre sympathique équipe, cela ne vous prendra que quelques heures dans l'année et vous permettra de passer de bons moments ensemble.

Le cours d'art floral

Nous vous présentons la dernière composition de l'année 2025 : Pour agrémenter la table de Noël nous avons réalisé un centre de table festif, rouge et doré présenté sur des feuillages verts avec quelques décorations. La première composition de l'année 2026 est au contraire tout en hauteur composée de 5 tulipes, 3 roses, 2 oeillets, des feuilles de cordyline et des chatons.



Prochains cours : **jeudi 12 février et jeudi 19 mars de 14h à 16h**.

Scrabble : rejoignez-nous !

Vous aimez jouer au scrabble ou souhaitez simplement passer un moment agréable ? Nous recherchons toujours de nouvelles personnes désireuses de se joindre à notre petit groupe.

Les rencontres ont lieu chaque jeudi de 14h à 16h, à la salle Bertrand Devavry (à côté de l'église rue Henri Martin).

L'ambiance y est conviviale, détendue et sans esprit de compétition. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Le marché hebdomadaire

Depuis la mi-janvier, le marché hebdomadaire de Champillon a le plaisir d'accueillir **un nouveau poissonnier venu de Dieppe**, qui complète l'offre déjà présente. Vous y retrouvez également les fruits et légumes, du fromage, ainsi que de la charcuterie, pour faire le plein de produits frais et de qualité.



Le marché se tient **chaque vendredi à partir de 17h00**, sur le **parking de la salle des fêtes**, et reste un moment privilégié pour vos achats et pour partager un temps convivial en fin de semaine.

Venez nombreux afin de continuer à **pérenniser ce marché** local et soutenir nos exposants !

Le camion à pizza

La Pizza Champenoise revient **un mercredi sur deux**, sur le **parking de la salle des fêtes à partir de 18h15**.

Vous pouvez réserver au : **07.63.94.98.13**.

Voici les dates de présence du camion : mercredi 11 février, 25 février, 11 mars, 25 mars, 9 avril, 22 avril, 6 mai.

Le marché aux vins

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Marché aux Vins de Champillon fera son grand retour **du vendredi 13 au dimanche 15 mars 2026**, salle Henri Lagauche.

Pendant ces trois jours, que vous soyez amateur curieux ou fin connaisseur, cet événement convivial est l'occasion d'explorer la diversité des terroirs autour d'un verre, dans une ambiance festive et chaleureuse.

À vos agendas, nous vous attendons nombreux !



■ Balade thermographique à Champillon - Mercredi 19 février à 18h

Et si vous pouviez voir concrètement où votre logement perd de la chaleur... et de l'argent ?

La commune de Champillon vous invite à participer à une balade thermographique, rue Pasteur, **une déambulation pédagogique** permettant d'identifier les déperditions de chaleur des bâtiments grâce à une caméra infrarouge. Cet outil rend visibles les pertes thermiques invisibles à l'œil nu : toitures, façades, fenêtres, ponts thermiques... Objectif : mieux comprendre, mieux agir, et envisager des solutions simples pour améliorer le confort de son logement, réduire sa consommation d'énergie et diminuer durablement ses factures.

La balade est ouverte à tous les habitants, même si le parcours se limitera à la rue Pasteur pour des raisons techniques.

Rendez-vous à la Mairie de Champillon (7 rue Pasteur)
Mercredi 19 février à 18h

Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger avec la Maison de l'Habitat, service public gratuit, qui vous informera sur : les solutions de rénovation énergétique, les aides financières mobilisables, et les démarches à engager.

■ La Cité Commune

Depuis le lundi 26 janvier, les services de la **Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne** (CCGVM) sont désormais disponibles à **la Cité Commune**, située au **9 et 11 boulevard Charles de Gaulle à Aÿ-Champagne**. Ce nouvel espace d'accueil facilite vos démarches administratives.

Nouveaux horaires d'accueil :

- Du lundi au vendredi matin : de 9h à 12h
- Vendredi après-midi : de 14h à 17h

La Cité Commune est installée dans un bâtiment ancien, autrefois connu sous le nom de **cité Roederer**. Témoin du riche passé industriel de notre région, cet ensemble était à l'origine constitué d'habitations ouvrières, de pressoirs et d'un atelier de vannerie.

Après des années d'abandon, il a été acquis par la CCGVM pour y regrouper l'ensemble de ses services, auparavant dispersés sur plusieurs sites.

Ce nouveau pôle d'accueil vous permet de **rencontrer directement les agents de l'intercommunalité** pour vos questions relatives à l'urbanisme, à la gestion des déchets, à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'à de nombreux autres services publics.



Coordonnées (inchangées) :

- Téléphone : 03.26.56.95.20
- Courriel : info@ccgvm.com
- Site web : www.ccgvm.com

■ Distinction honorifique pour un acteur local

La municipalité tient à **féliciter chaleureusement M. Vincent Parinaud** (à gauche sur la photo ci-contre), Directeur Général du Royal Champagne Hotel & Spa, qui a récemment été décoré de la **Médaille du Mérite Agricole**, remise des mains de M. François Delahaye (au centre), Directeur des opérations de la Dorchester Collection. À droite sur la photo, M. Christophe Raoux, Chef du Royal Champagne, était également présent pour saluer cette distinction. Cette récompense nationale reconnaît les services rendus au monde agricole et la mise en valeur de notre terroir.



■ Période de chasse 2025-2026 dans la Marne

La période d'ouverture générale de la chasse à tir (arme à feu et arc) et au vol est fixée pour le département de la Marne du dimanche 21 septembre 2025 au samedi 28 février 2026 inclus.

Retrouvez ci-dessous les dates prévisionnelles de chasse autour de Champillon.

Pour Champillon/Dizy
14 et 28 février 2026

Pour Mutigny/La Malmaison
Dimanche 8, mercredi 18, samedi 28 février 2026

■ L'agenda

- Vendredi 27 février : Assemblée générale de Familles Rurales, salle Bertrand Devavry (à côté de l'église, rue Henri Martin), 19h.
- 13, 14 et 15 mars : Marché aux Vins, salle Henri Lagauche.
- Dimanche 15 mars : Elections municipales, bureau de vote à la mairie (7 rue Pasteur), 8h-18h.
- Dimanche 12 avril : Loto de Familles Rurales, salle Henri Lagauche.
- Dimanche 26 avril : Repas de la Commune, salle Henri Lagauche.